Commune d'HAUTOT-LE-VATOIS

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal
du 22 septembre 2025

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie le **22 septembre 2025** à 20 H 00 avec comme ordre du jour les points suivants :

- Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 23 juin 2025
- Dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et cérémonies »
- Contrats d'assurance des risques statutaires
- Questions et informations diverses

L'ensemble des membres du Conseil municipal était présent à l'exception de M. Yves CHAZERAULT qui a donné pouvoir à M. Michaël BLONDEL. Mme Christine SEGUIN est désignée secrétaire de séance.

Avant de commencer l'ordre du jour, à la demande de M. le Maire, M. Éric PIARD, ingénieur conseil au Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) présente la note d'enjeux qu'il a réalisée pour le projet de sécurisation de la traversée du village par la route départementale 5. M. Pascal PROKOP, chargé de la promotion du territoire à la Communauté de communes Yvetot-Normandie et chef de projet « petites villes de demain » qui accompagne la commune pour ce projet participe également à cette présentation.

A l'issue de cette présentation M. le Maire propose au Conseil municipal de respecter une minute de silence en hommage à M. Gilbert BIGOT décédé le 27 août 2025. Il a été conseiller municipal à Hautot-le-Vatois de 1965 à 1989.

Puis avant de commencer l'ordre du jour proprement dit il demande l'accord du Conseil municipal pour ajouter une question à l'ordre du jour : service commun portant sur les systèmes d'information et des réseaux – approbation de la révision libre des attributions de compensation. Le Conseil répond favorablement à cette demande.

1. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 23 juin 2025.

2. A la demande de la trésorerie d'Yvetot, le Conseil municipal prend une délibération fixant la liste des dépenses pouvant être imputées à l'article 6232 « Fêtes et cérémonies ».

3. Le Conseil municipal donne son accord pour donner mandat au centre de gestion 76 pour souscrire pour son compte un contrat groupe d'assurance statutaire, le contrat actuel vient à échéance le 31 décembre 2026.

4. Sur proposition de la Communauté de communes Yvetot-Normandie, le Conseil municipal donne son accord pour que les charges afférentes à l'adhésion de la commune au service commun portant sur les systèmes d'information et des réseaux soient déduites des attributions de compensation.

Informations diverses

- M. le Maire informe le Conseil municipal que la commune a reçu un avis favorable de la commission d'accessibilité pour la salle polyvalente sous réserve de procéder à des travaux d'adaptation du bloc sanitaire. Mme Céline DUFOUR se charge de contacter plusieurs entreprises pour des devis avant de solliciter les subventions nécessaires à la réalisation de ces travaux.
- M. le Maire informe le Conseil municipal que la commune a reçu un accord de subvention de la Préfecture et du département pour l'implantation d'un poteau incendie au lieu-dit « la maison bleue ». La commande des travaux a été faite auprès du Syndicat d'eau.
- M. le Maire informe le Conseil municipal qu'à la suite de la signature de la convention d'adhésion au service d'accompagnement du Syndicat d''Energie

76 (SDE76) à l'efficacité énergétique et thermique des bâtiments publics, une visite de la mairie et de la salle polyvalente a été réalisée fin août. La commune est en attente du diagnostic et des préconisations.

- Les travaux pour le réaménagement de l'éclairage de la cour de la mairie ont commencé.
- Prochaine réunion du Conseil municipal le lundi 24 novembre 2025.

Pour mieux vous informer, la commune met à votre disposition son site internet : https://www.hautot-le-vatois.fr/ . Vous y trouverez des articles sur l'actualité de notre village, mais aussi des informations pratiques : urbanisme, gestion des déchets, salle polyvalente, etc. mais aussi d'autres informations pour mieux connaitre votre village comme son histoire et son patrimoine. Depuis le dernier compte-rendu les articles suivant y ont été ajoutés : **la remise d'un bon d'achat pour les élèves rentrant en 6ème, la visite de l'église avec l'office de tourisme Yvetot-Normandie** et **le pique-nique du 14 juillet**. Ces articles sont agrémentés de photos.

Pour rappel, la commune dispose de l'application **PanneauPocket**. Celle-ci très facile à télécharger sur un smartphone (un guide est disponible sur le site internet de la commune), permet d'être informé en temps réel des évènements survenant dans la commune et des alertes (coupure d'eau, alerte météo, animation, manifestation, animal égaré, etc.).